

CERTIFICATION DES COMMISSIONS DES JEUNES 2021

Compte rendu de la réunion de certification du 07 décembre 2021

Jury:

JAEGY Denis (JD) – BOIS Frédéric (LABEL + CRITERIUM)) - BLUM Frédéric (FORMATION) - KEGLER Thierry - Président (ARBITRAGE)- HELL Jean Michel (COC) – WILLMANN Jean-Louis (Président d'honneur)

MM. KREMPEL François représente le CREDIT MUTUEL

La commission s'est réunie le mardi 7 décembre 2021 au siège du comité.

22 dossiers ont été déposés en pleine pandémie, soit 2 de moins qu'en 2019 avant la pandémie. Pour mémoire 9 dossiers ont été déposés en 2003 – 15 en 2008 – 17 en 2012 – 22 en 2016.

Si la crise sanitaire a éprouvé tous les clubs d'une manière ou d'une autre, dans l'ensemble les clubs ont usé de stratagèmes et multiplié les initiatives en vue de minimiser l'impact de cette pandémie. Un grand bravo à tous les dirigeants qui n'ont pas lâché prise. Nous leur devons de chaleureux remerciements.

Quelques chiffres :

Les 7 clubs nationaux et 6 clubs régionaux ont obtenu la certification. Avec 9 clubs départementaux certifiés nous enregistrons le meilleur score depuis 2003.

Si les rapports sont de plus en plus précis et vraiment révélateurs du travail effectué dans les clubs tant au plan de l'accueil que des micro-projets, il faut cependant :

- Redoubler d'efforts dans la qualification des entraîneurs. Mais dans le même temps, nous souhaitons que nos instances apportent une clarification dans la nouvelle architecture des formations et dans les équivalences entre les anciens et les nouveaux diplômés.
- Retrouver une dynamique au plan de l'arbitrage très impacté par la « grande réforme » et fragilisé par la politique en vigueur dans le GE. En déléguant les écoles d'arbitrage aux comités on y gagnerait dans tout le circuit des jeunes.

La variété des rapports même si certains thèmes sont communs à une majorité de clubs, est révélatrice de l'effort consenti et de la volonté d'entreprendre des clubs. Mais n'oublions pas d'intégrer les filles et les garçons de plus de 16 ans en leur confiant des responsabilités comme l'autorise la loi du 17 janvier 2011.

Les trois rapports primés par le Crédit Mutuel sont ceux de :

HBC THANN STEINBACH – UCJE DANNEMARIE – US WITTENHEIM/ENSISHEIM

Rappelons qu'une commission des jeunes est un lieu où :

- On fédère les entraîneurs-animateurs, les parents et les dirigeants
- On s'exprime afin de connaître les besoins et les attentes de chaque équipe
- On organise la prise en charge des jeunes -qui fait quoi ?
- On définit une stratégie d'ensemble
- On établit une relation durable à l'école avec ou sans le concours du comité 68
- On intègre les jeunes de plus de 16 ans en tant que jeunes dirigeants

Car c'est probablement la mission la plus noble que vous remplissez en vous inscrivant dans cette démarche. A partir de 2 équipes vous avez l'opportunité de créer une petite commission destinée à la promotion et à l'engagement des jeunes dans votre club mais aussi pour votre commune. Alors n'hésitez plus, demandez-nous conseil s'il le faut et rejoignez-nous en 2022.

La remise des certificats aura lieu fin février 2022 à COLMAR au cours de la soirée des récompenses du comité 68.

Bienvenue aux certifiés 2021 et nos félicitations.

Mulhouse, le 7 décembre 2021

Jean-Louis WILLMANN
Président d'honneur

CERTIFICATION DES COMMISSIONS DES JEUNES 2020-2021

	CLUB	NIVEAU	Certification	Label	Total
1	HBC THANN STEINBACH	3	450	100	550 €
2	ASPTT MULHOUSE/RIXHEIM	3	450	100	550 €
3	COLMAR HC	3	450	100	550 €
4	SOULTZ HB	2	250	70	320 €
5	US WITTENHEIM/ENSISHEIM	2	250	70	320 €
6	FC MULHOUSE	2	250	100	350 €
7	ENTENTE MULHOUSIENNE	2	250	70	320 €

8	CERNAY WATTWILLER	2	250	70	320 €
9	MASEVAUX HB	2	250	70	320 €
10	CS ST LOUIS	1	150	70	220 €
11	HBC HORBOURG WIHR	1	150	70	220 €
12	SASL GUEBWILLER	1	150	50	200 €
13	HBC SAUSHEIM	1	150	50	200 €
14	HBC FESSENHEIM	1	150	70	220 €
15	HBC WINTZENHEIM HBV MUNSTER	1	150	50	200 €
16	HBC HABSHEIM ST MARTIN	1	150	50	200 €
17	CS LABAROCHE	1	150	50	200 €
18	COLMAR CENTRE ALSACE	1	150	50	200 €
19	CCA ROUFFACH	1	150	70	220 €
20	CSL NEUF BRISACH	1	150	70	220 €
21	UCJE DANNEMARIE	1	150	70	220 €
22	HC VILLAGE NEUF	1	150	70	220 €

Aux participations s'ajoutent pour les labels école de handball, 100€ pour l'OR, 70 € pour l'ARGENT et 50€ pour le BRONZE et label simple.

Cette gratification est exclusivement réservée aux clubs certifiés.

A noter qu'en février 2021, 31 clubs avaient obtenu un label école de handball : 5 OR – 15 ARGENT – 8 BRONZE – 3 labels simples